L'ABEILLE

NOUVELLE-ORLEANS

Journal Quotidien

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

—Paraissant le—

SAMEDI MATIN

—ET—

Renfermant toutes les Matières Publiées pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne.

Edition Hebdomadaire

Un An	$3 00
Six Mois	1 50
Quatre Mois	1 00

On s'abonne à la Semaine avec les Porteurs et le Marchande de Journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger ;

Un Bulletin Maritime ;

Une liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans ;

Une liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans.

Un Bulletin Financier ;

Un Bulletin Commercial ;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

323 - CHARTRES - 323

L'EDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

Bureaux et Ateliers,

323 RUE DE CHARTRES,

Entre Conti et Bienville

VENTES A L'ENCAN.

Morgan & Pedersen

Vente pour Effectuer un Partage.

Jeudi, 16 février 1905.

Propriété de Valeur,

Centre Commercial.

132 RUE CARONDELET,

Entre les rues Canal et Common, faisant borne par la rue St-Charles.

Aussi Propriétés rue du Camp, Près du Site de la Nouvelle Poste

EN VERTU d'un décret en partage dans le procès d'Elias A. Gilmore et als vs Thomas F Gilmore et als, No 73 552—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, je procéderai à la vente à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, JEUDI le 16 février 1905, à midi, des propriétés et après décrites, aux termes et conditions ci-dessous mentionnées, à savoir—

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, servitudes, etc., y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, St. Charles, Canal et Commune, désigné comme lot No 7, sur un plan fait par Hugh Grant, voyer daté le 10 février 1811 et annexé à un acte passé pardevant Félix Grima, ancien notaire, le 12 février 1811 d'après lequel dit lot mesurait en mesure anglaise vingt pieds et deux pouces de face à la rue Carondelet, par cent pieds et deux pouces de profondeur sur la ligne de séparation du lot No six, cent pieds et sept lignes sur la ligne du lot No huit et dix huit pieds et trois pouces de largeur dans le fond, lequel fait face sur une allée trente pieds de deux pouces et quatre lignes de large sur à son ouverture sur la rue Commune et trente pieds de largeur sur l'issue du fond, laquelle allée est sujette à un usage commun dud lot No sept et aux lots Nos un à six inclusivement

Les améliorations consistant en un magasin en briques à trois étages, sujet à un bail expirant le 30 septembre 1906, loué $200 par mois.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, etc., appartenant ou dépendant à icelle, situé dans le faubourg Ste Marie maintenant Premier District de cette ville, étant le lot No trente de l'îlet borné par les rues Camp, Julia, St. Charles et Grodmesnant vingt sept pieds de face à la rue Camp par cent quarante neuf pieds, deux pouces et trois lignes de profondeur entre lignes parallèles, faisant face dans le fond de la rue Church, le tout en mesure américaine, d'après un plan fait par Louis Briagier, voyer général, daté le 19 janvier 1836 et déposé au l'étude de H. B. Cenas, ancien notaire en cette ville.

Les améliorations consistant en une grande résidence en briques à trois étages, sujet à un bail expirant le 30 septembre 1906 loués $50 par mois.

3° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le faubourg Delord en Duplantier de cette ville, ayant en mesure française soixante pieds de face à la rue du Camp sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles; lequel lot de terre est désigné par le numéro Dix sur un plan fait par Joseph Pilié, ancien voyer de cette ville, le 12 août 1819 et annexé à un acte passé pardevant Philippe Pedesclaux, ancien notaire, daté le 19 novembre 1820.

Les améliorations consistant en un magasin double en briques, à deux étages et résidence occupée par un locataire sur un bail expirant le 30 septembre 1906 loué $30 par mois.

4° Un certain lot de terre contigu à la propriété ci-dessus décrite, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans l'îlet borné par les rues Camp, Delord, St Charles et Calliope, dans le premier district de cette ville, et mesurant vingt et un pieds quatre et cinq pouces plus ou moins de face à ladite rue du Camp sur une profondeur de cent vingt pieds plus ou moins, mesure américaine, ledit lot étant compris dans une plus grande portion de terre désignée sur un plan fait par Joseph Pilié, voyer, le 12 août 1819, comme le No 9, déposé en l'étude de L. T. Caire, notaire, le 9 novembre 1820

Les améliorations consistant en un grand magasin en briques à deux étages et résidence occupée par F. Bahr, mécanicien, etc., à un loyer mensuel de $45 par mois.

Termes et conditions — Un tiers en plus comptant, à l'option des acquéreurs et la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur ou des acquéreurs, garantis par lien de vendeur et privilège et hypothèque spécial sur les propriétés respectivement vendues; les dits billets devant porter escompte pour cent d'intérêt par ans, de la date jusqu'à la maturité, et intérêt éventuelle audit taux de l'échéance jusqu'au paiement. L'acte de vente devant contenir la clause de défaut par non paiement à l'échéance d'aucun des mentionnés ci-dessus et toutes les clauses usuelles de sécurité. Les actes de ventes devant être passés aux frais des acquéreurs pardevant James J. Wolfe, notaire.

Les plans des propriétés ci-dessus peuvent être vus à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne et tous renseignements seront fournis avec plaisir par Morgan et Pedersen, agents de Propriétés Foncières et Encanteurs, 231, rue Carondelet.

WILL. J. MORGAN,
Encanteur.

15 jan—15 22 29 — fév 5 12 14 16

Succession d'Elizabeth Kiesterman, défunte femme de John H. Strobel.

No 74,818—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C.

EN VERTU de et conformément à un ordre de l'Hon John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Div. C, daté le 12 janvier 1905 et adressé à Will J. Morgan, encanteur, je vendrai à l'enchère publique le 21 février 1905, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 311 rue Baronne.

1° 1119 et 1121 rue Touro.

Une certaine portion de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et privilèges, servitudes et avantages et dépendances y attachés, située dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet No 389, borné par les rues Touro (anciennement Union), François, St Claude et Marais, laquelle dite portion de terre fait une partie du lot No 210 dans l'îlet No 18, sur un plan original de feu Barthélémy Lafon, et laquelle dite portion de terre est marquée par la lettre D, sur un certificat d'arpentage de J. A. D'Hémécourt, voyer, annexé à un acte passé pardevant Abel Dreyfous, ancien notaire en cette ville le 24 juin 1882, et mesurant en mesure américaine 32 pieds de face à la rue Touro, par 125 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprenant un cottage double en bois couvert en ardoises contenant de chaque côté 3 chambres et cuisine, le côté 1119 contenant une cuisine extra, dans chaque cour se trouve hangar, citerne etc.

2° Nos 616 et 618 rue Galvez. Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le premier district de cette ville, désigné par le numéro 12 dans l'îlet No 517 borné par les rues S Galvez, Perdido, Paydras et S Johnson, sur un avis annexé à un acte passé le 1er mai 1878 pardevant O. Morel, ancien notaire en cette ville, d'après lequel devis ledit lot mesurant trente deux pieds neuf pouces de face à la rue Galvez sur une profondeur de cent trente pieds trois pouces et cinq lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations comprenant un cottage double en bois couvert en ardoise, contenant trois chambres de chaque côté, et cuisine, dans la cour se trouve un grand hangar citerne, etc.

Termes et conditions de la vente— Un tiers en plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit de un an ou en un et 2 ans à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit de ladite vente devant être représentée par des billets du dit acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication, jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur, et privilège sur la propriété vendue, avec toutes les clauses usuelles de sécurité, cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance et assurée au porteur des billets et l'acquéreur devant payer en dessus de montant de son enchère toutes les taxes dues et exigibles sur la propriété en 1905. Un dépôt de dix pour cent au moment de l'adjudication, et l'acquéreur devant payer pour l'acte de vente pardevant Julian B. Rabena, notaire.

Les plans sont à la Bourse des Encanteurs, 311 rue Baronne

15 jan—15 22 29—fév 5 12 19 21

VENTES A L'ENCAN.

Spear, Escoffier & Spear.

ANNONCE JUDICIAIRE.

ENCOIGNURE ROYALE ET LISARDI.

JOSEPH PAYNE VS Mme SAMUEL HUGHES.

No 74,033 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division E.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—Placide J. Spear Encanteur—Bureau 802 rue Perdido, MERCREDI, le 15 février 1905 il sera vendu à midi, à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, en vertu de et conformément à un jugement lu et rendu en pleine cour le 3 janvier 1905, ledit jugement signé en pleine Cour le 10 janvier 1905, par l'Honorable George E. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Quatre certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations, situés dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Royale, Dauphine, Forstall et Lisardi, désignés par les Nos 6, 7, 8 et 9 de l'îlet No 8 les dits lots mesurant, à savoir: le lot No 9 formant l'encoignure Royale et Lisardi mesure 28 pieds 3 pouces et 2 lignes de face à la rue Royale par 122 pieds 3 pouces et 2 lignes de profondeur et de face à la rue Lisardi les lots Nos 6, 7 et 8 mesurant chacun 26 pieds, 7 lignes de face à la rue Royale par une profondeur de 122 pieds 3 pouces et 2 lignes. Les améliorations comprenant un cottage ayant 5 chambres, hangar, puits et citerne, désignés par le No 708 rue Lisardi

Termes et conditions—La moitié en plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance, s'il y en a à un crédit d'un an garanti par hypothèque spéciale sur ladite propriété, la balance du crédit devant porter intérêt à 8 0/0 par an à partir de la date d'adjudication jusqu'à paiement, l'acquéreur devant assurer le paiement des taxes de l'année 1904 en plus en dessus du prix de l'adjudication. Le montant du crédit devra être garanti par toutes les clauses de garanties usuelles et habituelles. L'acquéreur devra déposer 20 0/0 du prix de l'adjudication avec l'encanteur pour garantir son achat. Acte de vente pardevant Robert Legier notaire public, aux frais des acquéreurs

E. J. Morel, Walter L. Gleason avocats

15 jan—15 22 29—fév 5 12 15

Spear, Escoffier & Spear.

POSITIVEMENT PAS DE LIMITE.

922 Avenue de l'Esplanade,

Entre les rues Bourgogne et Dauphine.

Entourée par les jolies résidences de nos citoyens les plus considérés, écoles, marchés, cars, et tous les autres agréments à proximité, et à seulement vingt minutes de marche de la rue du Canal.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—Encanteurs—Bureau No 802 rue Perdido—

MERCREDI, 25 JANVIER,

à midi, il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne entre Gravier et Union, au dernier et plus haut enchérisseur, pour en que cela regardera, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec tous les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue Esplanade, les rues Dauphine Bourgogne et Quartier, commençant à une distance de 126 pieds, 9 pouces et 7 lignes de l'avenue Esplanade et de la rue Dauphine, et mesurant 48 pieds, 1 pouce et 4 lignes de face à l'avenue Esplanade, 48 pieds 1 pouce et 5 lignes de largeur dans le fond, 107 pieds, 8 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne la plus près de la rue Bourgogne, et 107 pieds, 8 pouces, 4 lignes de profondeur sur le côté le plus près de la rue Dauphine.

Les améliorations comprenant une des plus élégantes résidences en bois à deux étages, ayant en rez de chaussée, salons à arches, vestibule, salle à manger, cuisine, office avec égout et lien d'aisance; les dépendances sont attachées à la maison principale avec deux chambres. Au premier étage deux grandes chambres à coucher, vestibule et chambre à bain, et 3 chambres et lieux d'aisance dans le fond, au mansarde et le bâtisse au fond contenant une chambre; le troisième étage en mansarde a une grande et deux petites chambres.

Termes et conditions— Une moitié en plus comptant et la balance en un, deux et trois ans de crédit à l'option des acquéreurs, en billets des acquéreurs, portant 7 0/0 par an d'intérêt de la date de la vente jusqu'au paiement, payable au porteur et garantis par hypothèque spécial et privilège de vendeur. L'acquéreur devant assurer les améliorations jusqu'au montant de la portion de crédit et de transférer la police au porteur des billets, l'acte de vente devant contenir les clauses de non allumage et vente sans estimation et 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer le paiement des billets, et toutes les autres clauses usuelles contenues dans l'acte de vente; l'acquéreur devant assumer le paiement au-dessus et en plus du prix de l'adjudication les taxes de 1904 et 1905 et le déposer avec l'encanteur 10 pour cent du prix de vente en moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant Geff. C. Wenck, notaire, aux frais des acquéreurs.

P. S.—SOUVENEZ-VOUS QU'IL N'Y A ABSOLUMENT AUCUNE LIMITE. ASSISTEZ A LA VENTE ET OBTENEZ UN BARGAIN.

8 jan—8 15 22 à date

Jas. A. Brennan

ANNONCE JUDICIAIRE

Deux lots de valeurs à Carrollton.

A l'encoignure des rues Fern et Plum

Succession de Nathan Parker et femme.

No 74,957—Division E—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans

MARDI, le 17 janvier 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par JAS A. BRENNAN, encanteur, en vertu d'un ordre daté et signé par l'Hon. Fred D. King, juge de la dite Cour, dans l'affaire ci-dessus intitulée les propriétés ci après décrite, à savoir:

Les lots 13 et 14 dans l'îlet 47a, dans la ne district de cette ville, borné par les rues Fern (anciennement Washington), Plum, Burdette et Oak (autrefois Quarrière), ledits lots ayant chacun une façade de 30' à la rue Fern contigus l'un à l'autre, avec une profondeur de 160' entre lignes parallèles. Les lots 13 formant l'encoignure des rues Fern et Plum.

Conditions—Comptant. Un délai de 10 0/0 au moment de la vente. Les taxes de 1905 et l'acte de vente pardevant Fred Seuzeneau, notaire, aux frais des acquéreurs.

8 jan—8 15 17

Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE DOUBLE.

818 et 820 avenue St-Hoch.

Cinq chambres et citerne de chaque côté, à l'encan, JEUDI, le 26 janvier 1905.

Succession d'Ovide C. Blandin.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur—Bureau, No 732 rue Common. A la Bourse des propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, à midi, à la date ci-dessus en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Geo H. Théard juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dossier No 73 466 dans l'affaire de la succession d'Ovide C. Blandin, daté le 20 décembre 1904, à l'enchère publique il sera vendu:

Un certain lot de terre, ensemble avec tous les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, dans le Faubourg Marigny, faisant partie du lot de terre désigné par le No 197, sur un plan dudit faubourg ledit terrain de terre mesurant en mesure française, trente pieds de face à la rue Poète, maintenant avenue St Ho à entre les rues Grandehommes, maintenant Dauphine et Crapo, maintenant rue Bourgogne, et borné par la rue Espagne, sur une profondeur de cent vingt pieds, borné sur un côté par les lots Nos 189 et 190, et sur l'autre côté et sur la ligne du fond par la portion restante du lot No 197.

Les améliorations consistant en un cottage double connus comme les Nos 818 et 820 avenue St Hoch, contenant 5 chambres et citerne de chaque côté, rapportant un loyer mensuel de $21.

Conditions, comptant—L'acquéreur devant assumer en plus de son enchère toutes les taxes dues et exigibles pour l'année 1904, et faire un dépôt comptant de 10 0/0 au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant Jeff. C. Wenck, notaire, aux frais des acquéreurs.

W. A. Wenck, avocat.

25 déc—25—jan 1 8 15 22 28

VENTES A L'ENCAN.

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Sites attrayants pour bâtir,

Faisant face aux rues Florida et Mazarepas, entre les rues Crête et Swamp et

Un joli cottage et grand lot à l'encoignure des rues Florida et Crête.

Léopold Nalt et al versus Emile Rieger, un absent

No 74,732—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C

PAR ALBERT PAUL, Encanteur, Bureau 836 rue Carondelet, MARDI, le 7 de février 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement rendu et signé en cour ouverte le 11 décembre 1903 par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire de Léopold Nalt et al. vs Emile Rieger, un absent, il sera vendu à l'enchère publique, pour effectuer un partage, à savoir—

(1) Deux lots de terre dans le troisième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Florida, Mazarepas, Crête et Swamp, subdivisés en sites de choix à bâtir, d'après le plan fait par Edgar Pilié le 17 de février 1904 désignés comme lots A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, et K.

Le lot A mesurant 42 pieds 1 pouce de face à la rue Florida, 80 pieds 1 pouce et 5 lignes de face à la rue Mazarepas sur une profondeur et façade à la rue Crête de 164 pied 6 pouces et 3 lignes, et 159 pieds 10 pouces et 3 lignes sur la ligne du lot B

Les améliorations consistant en un confortable cottage résidence avec bâtisses d'écurie, etc., et portant le numéro municipal 1603 rue Crête.

Les lots B, C, D, E, F, G, H, I, J et K sont contigus l'un à l'autre et mesurant chacun 32 pieds de face sur deux rues Florida et Mazarepas sur 159 pieds 10 pouces et 3 lignes.

Ces splendides lots de terre exceptionnellement élevés et leurs proximités aux Fair Grounds, station des chars Orleans (Orleans Barn) et à un lief d'une double ligne de chars urbains, en font des sites d'une spécialité attrayante pour cottages simple et double.

Conditions—Un tiers en plus comptant, et la balance payable deux mois après date de l'adjudication avec 8 0/0 d'intérêt sur les paiements différés, garantie par lien et privilège sur n'importe laquelle partie de la propriété vendue jusqu'au paiement final.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant John G. Smith, notaire. Un dépôt de 10 0/0 exigé au moment de l'adjudication.

Louis P. Bryant, avocat.

5 jan—5 8 15 22 29—fév 5 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Choix du Troisième District.

Joli cottage double, 1909 et 1911 rue Marais, près de la rue Touro.

Ex re M. W. Fitzpeller, tuteur naturel de Mary Lilian et Adeline Fitzpeller, mineures.

No 75,048 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D

PAR ALBERT PAUL, — Encanteur — Bureau 836 rue Carondelet, JEUDI, le 9 février 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Honorable W. B Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 6 janvier 1905, ainsi et pour le compte de l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville dans l'îlet 427, borné par les rues Marais, Bourbon, Urquhart et Touro, désigné par le No un sur un devis par George De Ahna, député voyer de ville, daté le 29 novembre 1874 et mesurant en mesure américaine 31 pieds 6 pouces de face à la rue Marais sur 63 pieds 11 pouces 8 lignes de profondeur entre lignes parallèles, lequel lot formant une partie d'un grand lot désigné par la lettre E sur un devis par C. V. Labarre, le 28 septembre 1888, annexé à un acte passé pardevant E. A. Perrault, ancien notaire, le 25 septembre 1888.

Les améliorations comprenant un joli cottage double, confortablement distribué, connu comme les Nos 1909 1911 rue Marais, rapportant de jolis revenus, invariablement occupés.

Conditions—Un tiers en plus comptant, la balance en 1 et 2 ans en billets garantis par hypothèque, etc.; portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de la vente, et contenant les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1905. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Joe G. Eustis, notaire, un dépôt de 10 0/0 exigé au moment de l'adjudication.

Louis P. Bryant, avocat.

8 janv—8 15 22 29—fév 5 9

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

Succession de Lida Gouche.

No 73,584—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER, C. . . Tessier, encanteur, bureau 124 rue Carondelet. — MERCREDI, le 16 février 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 3 janvier 1905 et signé le 10 janvier 1905 par l'Hon. Fred D King, juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet No 174, borné par les rues Poydras, Camp, Morth et Church (autrefois St-Francis), mesurant environ 150 pieds de face sur chacune des dites rues.

Conditions — Comptant, et l'acquéreur devant payer les taxes de 1905 en sus du prix de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant O. T. Soniat, notaire aux frais de l'acquéreur.

14 janv—14 15 22 29—fév 5 12 14

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE JOSEPH LOBSTEIN.

No 74,921—Cour Civile de District, Division A.

PAR STROUDBACK & STERN—Leonard L. Stern, Encanteur—LUNDI, le 23 janvier 1905, à 11 heures a. m., sur les lieux No 1016 rue N. Claiborne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 11 janvier 1905 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire et choses intitulées et numérotée—

Un lot de meubles de maison.

Conditions—Comptant.

Charles Rosen, avocat.

13 jan—12 15 22

VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETE DU QUATRIEME DISTRICT A L'ENCAN!!

LA RANGEE DE QUATRE RESIDENCES, Nos 2827-29 31-33 Rue Roussean coin Quatrième, il sera vendu à l'Enchère Publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 Rue Baronne, MARDI, le 14 février 1905, à midi.

SUCCESSION DE FREDERICK S. LYON.

No 74,841—DIVISION E—COUR CIVILE DE DISTRICT, PAROISSE D'ORLEANS

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division E, ledit ordre daté le 23 novembre 1904, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, MARDI, le 14 février 1905, à midi la propriété ci-après—

Deux lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, désignés sur les Nos 1 et 2, de l'îlet No 11 (maintenant 42) borné par les rues Roussan, Quatrième, Troisième et St Thomas (autrefois Fulton). d'après le plan No 56 dans les papiers de G. B. Stringer, arpenteur municipal, ledits lots mesurant comme suit, à savoir: Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Roussan et Quatrième et mesurant 32' de face à la rue Roussan sur 118' 10" de profondeur et façade à la rue Quatrième; et le lot No 2, 31' 9" de face à la rue Roussan sur 118' 10" de profondeur entre lignes égales et parallèles. Les améliorations sont connues comme les Nos 2827—29—31—33 rue Roussan.

Conditions — Un tiers en plus comptant à l'option de l'acquéreur, et la balance s'il y en a à un an et deux ans de crédit à l'option dudit acquéreur avec 8 pour cent d'intérêt de la date de l'adjudication le même devant être garanti avec 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de nécessité d'un procès pour en forcer le paiement de cela par le privilège du vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue. Les taxes de 1904 et 1905 devant être payée par les acquéreurs en plus et au dessus du prix de l'adjudication; 10 pour cent du dit prix devant être déposé avec l'encanteur au moment de la dite adjudication, et les bâtisses sur les dites propriétés devant être assurées par les acquéreurs l'assurance devant être payée en cas de feu aux porteurs des billets devant être fournie par les acquéreurs en reconnaissance de la portion de crédit du prix. Les actes de vente devant être exécutés pardevant Francis D. Charbonnet, notaire, aux frais des acquéreurs.

J. L. ONORATO.

F. A. Dreux, avocat.
F. D. Charbonnet, notaire.

Encanteur et agent de Propriétés Foncières, 301 rue Baronne

13 janv—13 15 22 29—fév 5 12 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE, 1108-10 RUE ST-PHILIPPE,

Bagues en Diamants et Rubis, Bracelets en Or, Boucles d'Oreilles et Autre Bijouterie.

A l'Encan, MARDI le 14 FEVRIER 1905 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, Division D, pour la paroisse d'Orléans, ledit ordre daté et signé le 11 janvier 1905, et adressé à J. L. Onorato, Encanteur, dans l'affaire de la succession de Laura Lange, Dossier No 74,849, je vendrai à l'enchère publique, MARDI, le 14 février 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, la propriété foncière et mobilière, ci-après—

La moitié indivise d'intérêt dans un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Philippe, Dumaine, St-Claude et Bourgogne, et désigné par le No 113, mesurant en mesure française 30 pieds plus ou moins, de front le rue St Philippe sur 60 pieds, plus ou moins, de profondeur, borné sur le côté vers la rue Bourgogne, par la propriété d'Alexandre Bourgeois, et sur le côté vers la rue St-Claude par la propriété de Nicholas R. Théard, et dans le fond par la propriété de Mme Morse. Les améliorations consistant en un cottage double contenant de chaque côté 4 et 5 chambres et cuisines comme les Nos 1108 10 rue St-Philippe. Loué au taux de $22 par mois

La propriété mobilière comprenant:

1 bague en or imitation de diamant et rubis,	1 boîte de bagues,	1 paire de boucles d'oreilles antiques,
1 boîte cassée, divers bijoux	1 épingleuse en diamants	3 paires de vieux bracelets en or,
1 petite boîte de divers bijoux.	1 paire de boucle d'oreilles en rubis,	1 broche.

Conditions—Pour les effets mobiliers comptant. Pour la propriété foncière un tiers en plus comptant et la balance s'il y en a en un crédit de un et deux ans, la portion de crédit de ladite vente devant être représentée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue avec toutes les clauses usuelles de sécurité et toutes les clauses honoraires d'avocat en cas de procès; ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets, et l'acquéreur devant payer en dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles en l'année 1905. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Edouard F. Henriques, notaire, aux frais de l'acquéreur, un dépôt de 10 pour cent devant être fait au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO, Encanteur et Agent de Propriétés Foncières, 308 rue Baronne.

MM. Henriques & Duchamp, avocats.

13 janv—13 15 22 29—fév 5 12 14

J. P. Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage double dans le Quatrième District,

No 2820 rue Paratoga,

Près de l'avenue Washington.

Dans l'affaire de la Succession de Wm Thompson Sr.

No 75,069—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR JAS. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau 830 rue Commune—JEUDI, le 16 février 1905, à midi à la Bourse des Propriétés de la Nouvelle-Orléans No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre daté le 12 janvier 1905, par l'Hon Geo. H Théard, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé, et donné dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet No 223, borné par les rues Bourgogne, (autrefois St. Patrick) Sud Bourgogne (autrefois St. Denis) S ridge et Washington, désigné par le No (12) douze sur un certain plan fait par Henry Mouhanon, architecte et ingénieur civil, daté le 23 février 1846, et déposé en les W. J. Carroll, ancien notaire de cette ville dans l'livre de plans No 1.

Ledit lot de terre mesurant trente (30) pieds de face à la rue Paratoga sur cent cinquante (150) pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations consistant en une résidence double à un étage en bois connue comme le No 2820 rue Paratoga, contenant deux (2) chambres de chaque côté, cheminée double en briques, toit couvert en ardoises, citerne, dépendances, etc.

Conditions—Comptant, l'acquéreur assumant et payant en plus et en dessus de son enchère les taxes de 1905, et faisant un dépôt comptant de vingt (20) pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication. L'acte de vente pardevant Edward F. Cousin, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Peter G. Riddell, avocat.

15 jan—15 22 29 —fév 5 12 16

Ernest A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SITES A BATIR

Faisant face aux rues Tchoupitoulas et S. Front, entre les rues Bordeaux et Lyon.

JEUDI le 26 JANVIER, 1905.

Succession de Arthur Lenzet femme.

No 72,754 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR ERNEST A CARRERE, Encanteur bureau 806 rue Perdido— JEUDI, le 26 janvier 1905, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre lieu, daté et signé le 16 décembre 1904 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, dans l'affaire ci dessus intitulée je procéderai de vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les privilèges, droits, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque sorte en dépendant, situé dans le dème district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, S. Front, Bordeaux et Lyons, et désigné par le No deux sur un plan par Henry Mouhanon précédemment à vendre à l'enchère publique, en date du 23 février 1846, et déposé en l'étude de L. E. Kerlec, notaire de cette ville, et mesurant trente pieds de face à la rue Tchoupitoulas, la même façade à la rue S. Front, sur une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes parallèles.

Termes et conditions — Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1904 et payer pour l'acte de vente pardevant Robert J. Maloney, notaire; l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 pour cent du prix de l'adjudication au moment de la vente.

ERNEST A. CARRERE Encanteur.
806 rue Perdido.

J. C. Henriques, avocat.

25 déc—26 jan 1 8 15 22 26 28

Will. J. Morgan.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE SIMPLE,

No 916 rue Troisième—A l'encan.

Succession de Edmond Hayden, Sr.

No 72,396—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B Hon. Fred D. King, président, ledit ordre daté et signé le 9 décembre 1904, et adressé à Will J. Morgan, encanteur, je vendrai à l'enchère publique, JEUDI, le 19 janvier 1905 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et privilèges, servitudes et avantages et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet désigné par le No 113, borné par les rues Troisième, Quatrième, (Laurel) et Constance et mesurant vingt neuf (29) pieds de face à la rue Troisième sur cent vingt (120) pieds de profondeur entre lignes parallèles.

No 916 rue Troisième: les améliorations consistant en un joli cottage simple avec deux étages dans le fond et contenant en rez de chaussée quatre chambres et deux chambres en premier étage, galerie sur la façade et sur le côté. La maison se trouve à l'intérieur d'une jolie grille en fer, et dans la cour est un hangar, citerne, etc., d'après le plan.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1904 et payer pour l'acte de vente pardevant Robert J. Maloney, notaire; l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 pour cent du prix de l'adjudication au moment de la vente.

WILL J. MORGAN, Encanteur,
231 rue Carondelet.

A. J. Peters, James Wilkinson, avocats.

18 déc—19 26—jan 1 8 15 17 19

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de grande propriété de valeur située dans le Quatrième District,

Portant le No municipal 1537 rue Sixième, entre les rues St-Charles et Prytania.

Mary F. King, femme de Charles L. Guan vs Theodore Duval, veuve de W. W. S